

Charte semaine Réseau d'Entreprise groupe D

1. Objet de la charte

La présente charte a pour objectif de définir les règles de fonctionnement, d'organisation et de comportement applicables à l'ensemble des membres du groupe dans le cadre de la semaine de réseau d'entreprise.

Elle vise à garantir un cadre de travail structuré, efficace et respectueux, favorisant la collaboration, la communication et la réussite collective du projet.

2. Horaires et présence

- Les horaires de travail sont **stricts** et fixés de **8h30 à 17h00**.
- La présence de chaque membre est obligatoire durant ces horaires.
- Toute absence ou tout retard doit être signalé et justifié auprès du coordinateur.
- La gestion du local est assurée par **Liam**.

Réunions quotidiennes

- **Réunion du matin** : 9h00
- **Réunion de l'après-midi** : 16h00 – 16h30

La participation à ces réunions est obligatoire. Elles permettent d'assurer le suivi du projet et la coordination entre les différents groupes.

3. Communication et outils

- Les outils de communication officiels du projet sont **Discord** et **GitHub**.
 - L'ensemble des documents, productions, suivis et échanges importants doit être centralisé sur **GitHub**.
 - Toute information non partagée via ces outils ne pourra être considérée comme prise en compte.
-

4. Organisation et répartition des rôles

Coordination

- **Coordinateur** : Corentin
- **Assistant coordinateur** : Liam

Sécurité

- **Responsable sécurité** : Arno
- **Groupe sécurité** : Saad, Arno, Martin, Khasan

Administration

- **Responsable administration** : Yann
- **Groupe administration** : Yann, Julien, Quentin, Clément, Mohamed, Rayane

Développement

- **Groupe développement** : Clément, Rayane, Nicolas

Responsabilités spécifiques

- **Responsable des rapports** : Nicolas
- **Responsable monitoring** : Rayane
- **Responsable ressources informatiques** : Julien
- **Responsable communication inter-groupes** : Liam
- **Responsable timesheet** : Xavier
- **Responsable état des lieux** : Quentin
- **Responsable photos** : L'ensemble du groupe

Chaque membre s'engage à assumer pleinement le rôle qui lui est attribué et à respecter les responsabilités associées.

5. Organisation des réunions

Rôles en réunion

- **Animateur** : Liam
- **Gardien du temps** : Martin
- **Scribe** : Liam
- **Secrétaire** : Nicolas

- **Porte-parole** : Saad, Mohamed
- **Responsable de la liste des tâches** : Quentin

Règles de fonctionnement

- Les réunions débutent et se terminent à l'heure prévue.
 - Chaque participant doit faire preuve d'écoute et de respect lors des échanges.
 - Les discussions doivent rester constructives et orientées vers l'avancement du projet.
-

6. Règlement interne et comportement attendu

Chaque membre du groupe s'engage à :

- Adopter un comportement professionnel, respectueux et bienveillant.
- Être à l'écoute des autres et favoriser la coopération.
- Participer activement aux tâches collectives.
- Respecter les décisions prises en commun.

Afin de maintenir une dynamique de travail positive :

- La courtoisie et la politesse sont de rigueur.
- Une attitude positive est attendue de chacun.
- L'entraide et le partage des connaissances sont encouragés.
- Les désaccords doivent être exprimés de manière constructive et respectueuse.

Tout manquement à ces règles pourra être signalé au coordinateur.

7. Engagement collectif

La réussite du projet repose sur l'implication et le sérieux de l'ensemble du groupe. Chaque membre reconnaît que le travail collectif et la communication sont essentiels à l'atteinte des objectifs fixés.

8. Validation et signature

La signature de la présente charte vaut engagement à respecter l'ensemble des règles et principes qu'elle énonce.

• Date : 02/02/2026

• Signatures :

General

W.M.

Tony

Signature

AD

SP Mayani

Signature

Jens

A

YV

Jan

Ulfsson

Björn